



OmniTouch™ 8400 Instant Communications Suite

OmniTouch 8440 Annonce générale Guide de l'utilisateur

Version 6.7

8AL 90269 FRAA ed02
Nov 2012

Alcatel·Lucent 
Enterprise

Table des matières

1	INTRODUCTION.....	3
2	DESCRIPTION	3
3	ACCES AU MENU DE L'ANNONCE GENERALE.....	3
4	ENREGISTREMENT OU DESACTIVATION DE L'ANNONCE GENERALE.....	4

Alcatel, Lucent, Alcatel-Lucent et le logo Alcatel-Lucent sont des marques d'Alcatel-Lucent. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Les informations présentées dans cette publication sont sujettes à modification sans préavis. Alcatel-Lucent ne peut être tenu pour responsable des éventuelles inexactitudes figurant dans ce document.

Copyright © 2012 Alcatel-Lucent. Tous droits réservés.

1 Introduction

L'annonce générale peut être diffusée aux appelants lorsque ces derniers accèdent au système de messagerie vocale. En règle générale, cette annonce est diffusée avant d'accéder au message d'accueil de l'appelé.



Cas typiques d'utilisation de l'annonce générale :

- Votre entreprise souhaite renforcer son image de marque corporate à l'aide d'un jingle connu de tous ou d'une annonce d'accueil utilisant une voix connue, entendue fréquemment à la télévision ou à la radio.
- Votre entreprise souhaite communiquer des informations à caractère général aux interlocuteurs qui accèdent à son système de messagerie vocale, comme par exemple les horaires d'ouverture de l'entreprise.
- Votre entreprise souhaite donner des conseils d'ordre général aux interlocuteurs invités à laisser un message sur le système de messagerie vocale, comme par exemple le fait de ne pas divulguer d'informations confidentielles.

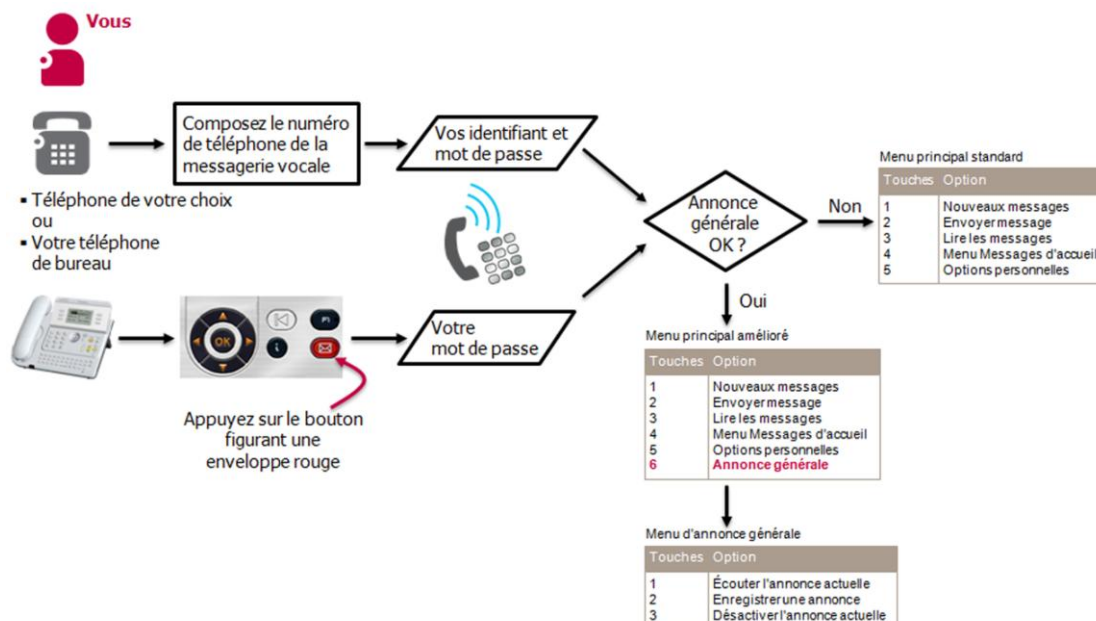
2 Description

L'annonce générale peut être diffusée dans différentes situations. Votre administrateur système gère l'éventuelle diffusion de l'annonce dans chacune des situations suivantes.

- L'annonce générale est diffusée aux appelants externes à l'entreprise, lorsqu'ils accèdent à la messagerie de leur contact.
- L'annonce générale est diffusée aux appelants internes à l'entreprise, lorsqu'ils accèdent à la messagerie vocale de leur contact.
- L'annonce générale est diffusée aux appelants internes et externes lorsqu'ils accèdent à l'application Automated Attendant (standard automatique).
- L'annonce générale est diffusée à tous les détenteurs de messagerie vocale lorsqu'ils appellent le menu général de messagerie vocale pour écouter leurs messages, enregistrer un message d'accueil personnalisé ou gérer leurs options personnelles.

Seul l'administrateur système peut vous accorder les droits d'enregistrement et de suppression de l'annonce générale pour un téléphone spécifique.

3 Accès au menu de l'annonce générale



Pour accéder au menu d'enregistrement de l'annonce générale, vous devez vous connecter à votre messagerie vocale personnelle. Vous pouvez utiliser le téléphone de votre choix si votre administrateur vous a communiqué le numéro général de la messagerie vocale, ou votre téléphone de bureau Alcatel-Lucent à l'aide du bouton symbolisant une enveloppe rouge. En fonction de votre choix, vous devrez indiquer vos identifiant et mot de passe, ou votre mot de passe seulement. Une fois passé l'étape d'authentification, le système vérifie si vous êtes autorisé à accéder au menu de gestion de l'annonce générale. Si c'est le cas, vous remarquerez une nouvelle entrée sous le chiffre 6 en bas du menu principal. Cette entrée supplémentaire ne s'affiche pas si vous ne disposez pas des droits de gestion de l'annonce générale.

4 Enregistrement ou désactivation de l'annonce générale

Accédez au menu de gestion de l'annonce générale, comme expliqué au chapitre 3. Vous pouvez :

- Écouter l'annonce générale actuelle.
- Enregistrer une annonce générale. L'annonce générale existante est alors automatiquement supprimée.
- Désactivez l'annonce générale existante. Si vous choisissez cette option, aucune annonce ne sera plus diffusée aux appelants.

